

Pour une production laitière responsable – respectueuse du climat, socialement et économiquement durable –

L'un des principaux défis de notre époque est l'exigence de la création d'un système économique, socialement, économiquement et écologiquement durable, notamment pour le secteur agricole. Relever ce défi en appelle à l'engagement de nous, agricultrices et agriculteurs, de la société et, avant tout, des décideurs politiques.

Un changement de cap s'impose en matière de politique agricole. L'actuelle Politique agricole commune (PAC) vise des prix extrêmement bas dans l'industrie alimentaire afin de rendre nos produits agricoles compétitifs à l'échelle mondiale. Mais cela va à l'encontre de la durabilité sociale, économique et écologique. Il nous faut une Organisation commune de marché (OCM) qui nous permette, en tant qu'agriculteur·rice·s, de nous positionner sur le marché de manière à dégager un revenu pour nos produits agricoles qui soit à la hauteur de leur valeur. Et nous avons besoin d'un mode de production qui favorise adéquatement la durabilité dans tous ces domaines.

Le secteur agricole de l'Union européenne peut et veut apporter une contribution importante à l'amélioration des normes sociales, des prestations au service du climat et de l'environnement ainsi qu'à la protection des espèces. La base d'une économie agricole durable est un **mode de production responsable** dans notre communauté d'États. Celui-ci se décline en plusieurs points :

- **Stockage du CO₂**

L'agriculture apporte déjà une contribution essentielle au stockage de CO₂ grâce aux cultures et à des méthodes adéquates de travail du sol. Dans le secteur laitier en particulier, les cultures fourragères dans les exploitations ainsi que l'entretien des herbages vont dans ce sens. Le stockage de carbone, la biodiversité, la fertilité des sols ainsi que la protection contre les inondations et l'érosion ainsi favorisés jouent un rôle important dans l'équilibre écologique. De plus, les prairies augmentent la capacité de filtration, ce qui améliore la qualité de l'eau. Cette contribution doit être reconnue et peut être encore renforcée par un développement de la production *régionale*.

- **Produire et consommer plus régional**

De très nombreux produits agricoles pour la consommation européenne sont déjà produits au niveau régional dans l'UE. Cette part de denrées régionales pourrait être augmentée davantage, de manière à diminuer la part des importations de produits provenant de pays tiers pour répondre à la demande de l'UE. Si la demande de produits laitiers régionaux provenant de l'UE occupait une place plus importante au sein de la politique agricole, les consommateur·rice·s et les producteur·rice·s pourraient renforcer ensemble la production régionale et les conséquences écologiques positives qu'elle implique. Les émissions liées au transport s'en trouveraient réduites. De plus, une production régionale dans l'UE *sur l'ensemble du territoire* permet d'éviter la concentration sur un nombre restreint de sites écologiquement surchargés, et donc de réduire efficacement les pressions excessives subies par l'environnement.

- **Des relations commerciales équitables et durables**

Dans ce sens, les accords de libre-échange sont problématiques quant aux produits agricoles et donc à rejeter, car ils vont à l'encontre d'une production équitable et durable. Dans le secteur laitier, par exemple, du lait en poudre bon marché est envoyé vers d'autres continents purement pour le profit, et non pas parce que les producteur·rice·s sur place seraient incapables de produire eux-mêmes du lait. En plus de rejeter de grandes quantités de CO₂, le transport du lait en poudre contribue également aux dynamiques de dumping, portant préjudice aux structures de production locales dans les pays en voie de développement.

Les importations de produits laitiers et de viande, qui sont produits en quantités suffisantes dans l'UE, constituent elles aussi un gaspillage inutile des ressources énergétiques et de transport et ne vont pas dans le sens des objectifs de l'accord sur le climat. Elles occasionnent par ailleurs des atteintes environnementales dans les pays d'origine, notamment en Amérique du Sud, car elles impliquent une extension des cultures fourragères, au prix d'une intensification du déboisement de la forêt vierge et de monocultures s'étendant sur de vastes surfaces.

Ce sont avant tout les décideurs politiques qui devraient revoir leur copie en matière de libre-échange et exclure le secteur agricole de tels accords.

En ce qui concerne les aliments utilisés au sein des exploitations de l'UE, il convient de veiller à ce que les structures agricoles soient constituées d'exploitations familiales avec *des obligations liées à la surface*. Ainsi, les fourrages peuvent être cultivés au niveau régional ou achetés dans d'autres pays de l'UE et ne doivent plus être acquis par le biais d'importations lointaines.

- **Éviter la surproduction nocive – économiser les ressources**

Le secteur laitier se caractérise par une surproduction et des crises. Dans l'UE, cette situation pourrait être endiguée grâce à un mécanisme efficace de gestion de crise tel que le Programme de responsabilisation face au marché (PRM). Par cette façon responsable de produire, en plus de combattre les crises dans le secteur laitier, les producteur·rice·s de lait de l'European Milk Board veulent apporter une contribution écologique et sociale importante. Car ainsi, les ressources naturelles seraient préservées et on éviterait de nuire aux marchés des pays en voie de développement en exportant les excédents à des prix de dumping. Nous encourageons les institutions européennes à mettre ce mécanisme de gestion de crise en place. Il doit faire partie intégrante de la politique agricole de l'UE.

Afin de pouvoir respecter les exigences énoncées ci-dessus, il est essentiel pour le secteur laitier que les conditions suivantes soient remplies :

- Un prix du lait couvrant **l'intégralité des coûts de production*** : les exploitations familiales qui pratiquent une agriculture durable ne peuvent perdurer que si les prix du marché couvrent l'ensemble des coûts de production. Cela vaut pour les producteur·rice·s européen·ne·s comme pour ceux et celles des autres continents. Des prix couvrant l'ensemble des coûts de production, y compris un revenu équitable pour les producteur·rice·s, sont possibles au moyen du mécanisme efficace de gestion de crise

évoqué ci-dessus – celui-ci contribuant à éviter la surproduction nocive – et grâce à des conditions équitables et durables pour les échanges commerciaux.

- À l'heure actuelle, les coûts ne sont pas du tout couverts, ce qui met les exploitations laitières en grande difficulté. Cela signifie que le prix du lait ne rémunère pas de façon suffisante les services déjà fournis. Les services environnementaux et de nombreuses exigences en matière de production écologique en font partie. Afin de pouvoir produire efficacement dans le respect de l'environnement, il faut trouver un moyen de couvrir les coûts qui y sont liés, sans que ceux-ci ne soient répercutés uniquement sur les producteur·rice·s. Car ces dernier·ère·s ne peuvent pas les supporter !

Notre société s'engage à juste titre en faveur d'une production agricole respectueuse du climat. **Les stratégies et les moyens à mettre en œuvre doivent être discutés et coordonnés avec les producteur·rice·s. Cela implique également un accord équitable sur la manière de couvrir les coûts de ces services importants.** Ces services écologiques pourraient être couverts soit par des prix du marché plus élevés, soit par des financements publics adéquats. Le climat nous concerne tous, de sorte que nous devons tous apporter notre contribution financière en tant que membres de la société.

** Dans l'UE, la production de lait génère les coûts suivants :*

Coût des cultures fourragères et achats de fourrage, coûts de l'élevage (coûts vétérinaires, insémination), entretien des bâtiments et équipements, énergie et autres coûts de culture et d'élevage

Coût de la main-d'œuvre (prestataires de services, salaires et calculé sur la base du paramètre des revenus), autres frais généraux d'exploitation, fermages, intérêts, amortissements et impôts

Investissements nets

Le prix payé au producteur doit couvrir ces coûts. Pour plus d'informations sur les coûts de production et prix actuels du lait dans différents pays de l'UE, veuillez consulter l'étude suivante : www.europeanmilkboard.org/fr/couts-de-production-du-lait.html